

Cliniques dentaires à prix cassés et autres cabinets *discount*

Low-cost, discount, prix cassés : autant de termes que certains cabinets dentaires hésitent de moins en moins à utiliser. Ils promettent facilité d'accès et soins bon marché. Mais bon marché est-il vraiment synonyme d'avantageux ?

Il arrive fréquemment que le praticien qui cherche à attirer des patients en cassant la valeur du point affiché « corrige » son tarif en jouant sur le nombre de points qu'il facture, voire en fournissant des prestations superflues. Il vaut la peine d'y regarder à deux fois et de comparer. Ainsi, comme le montre une analyse faite en 2008, la section valaisanne de la SSO a relevé que les cliniques dentaires Sdent ne sont pas aussi avantageuses qu'elles le prétendent. Les soins dentaires scolaires prodigués au sein de la clinique Sdent de Sierre se sont avérés 45 % plus chers que ceux de la clinique dentaire scolaire de Sion alors que la valeur du point est identique.

L'argument des prix rabotés n'est pas, non plus, une garantie de succès : la faillite en octobre 2008 de la chaîne allemande de soins dentaires à prix cassé McZahn en est une parfaite illustration.

Argumentaire

La SSO doit réagir avec retenue lors de l'annonce d'ouverture de centres de soins dentaires, même lorsque celle-ci est tapageuse. Le cas échéant, il faut se contenter de souligner ses propres points forts et, surtout, ne jamais salir la concurrence. Tous les arguments plaident en faveur des médecins-dentistes SSO :

1. Le médecin-dentiste SSO jouit d'une bonne réputation – plus de 90 % des patients sont tout à fait satisfaits de leur médecin-dentiste (résultat d'une enquête de Demoscope réalisée en 2000, confirmé par celle réalisée par PULSUS en 2007 : 95 % des patients sont satisfaits de leur praticien).
2. Grâce à sa formation de base, à sa formation postgrade et à sa formation continue, le médecin-dentiste SSO fait partie des meilleurs praticiens du monde.
3. Le médecin-dentiste SSO pratique des tarifs raisonnables et fournit des soins de haute qualité.
4. Le médecin-dentiste SSO travaille en règle générale avec des techniciens-dentistes locaux, ce qui permet au patient de profiter d'un savoir-faire technologique élevé et de travaux exécutés avec un grand soin. En outre, lorsque des corrections ou des adaptations sont nécessaires, celles-ci peuvent être réalisées dans des délais rapprochés.
5. Le médecin-dentiste SSO parle la même langue que son patient, il connaît l'environnement de celui-ci ainsi que les particularités locales – il est donc à même de lui offrir une prise en charge personnalisée.
6. Le médecin-dentiste SSO est un partenaire fiable pour son patient, il privilégie le long terme dans son approche thérapeutique – il n'est pas un simple « rouage » d'un « service à la chaîne » qui change d'une visite à l'autre.
7. Le médecin-dentiste SSO est responsable vis-à-vis de son patient en cas de problèmes pouvant survenir ultérieurement – les centres de soins dentaires font fréquemment appel à de nombreux assistants temporaires (étrangers exerçant en vertu de la règle dite des 90 jours) qui sont introuvables lorsque le patient demande des corrections ou veut faire valoir des prétentions en responsabilité civile.

8. Le médecin-dentiste SSO facture ses honoraires en toute transparence – lors de travaux importants, le patient se voit proposer des estimations d'honoraires pour différents plans de traitement.
9. En cas de différend avec son patient, le médecin-dentiste SSO (et lui seulement) s'est engagé à se soumettre à une procédure de médiation devant une commission d'expertise médico-dentaire.
10. Le médecin-dentiste SSO respecte une éthique qui promeut le bien et la santé de son patient.
11. Le médecin-dentiste SSO fournit à son patient des soins adéquats, médicalement et économiquement appropriés.
12. Le médecin-dentiste SSO participe au service d'urgence organisé à l'échelon régional – il contribue en cela à garantir une intervention rapide et sans complication en cas d'urgence dentaire.
13. Le médecin-dentiste SSO s'est engagé à prévenir les maladies – mieux vaut prévenir que guérir... et c'est nettement moins coûteux ! Le médecin-dentiste SSO s'engage au quotidien en faveur de la santé bucco-dentaire de son patient, que ce soit dans le cadre de campagnes de prophylaxie ou en lui fournissant assistance et conseil à son cabinet.
14. Le médecin-dentiste SSO contribue en outre à la santé bucco-dentaire de notre jeunesse. En participant aux soins dentaires scolaires, il s'investit pour que chaque enfant connaisse les moyens d'éviter des lésions dentaires grâce à une bonne hygiène buccale.